



Compte rendu Commission GEMAPI
Salle du Conseil Municipal de Dournazac (87)

Le 24 Juin 2024

Établi par : Basnier Baptiste (Chargé de mission GEMAPI)

Objet : Commission GEMAPI

**Personnes
présentes**

Participants :

Elus : M. Loïc GAYOT, M. René LALISOU, M. Serge VIROULET

Agents : M. Guillaume DEYZAC, M. Baptiste BASNIER

Excusés : M. Philippe FRANCOIS, M. Pascal BOURDEAU

Ordre du jour

- PPG Dronne-Côle : Présentation de la construction des fiches actions PPG en vue de les finaliser
- Points sur les dossiers en cours

La présentation utilisée lors de cette commission est annexée à ce compte-rendu.

M. GAYOT ouvre la réunion en remerciant tous les participants pour leur présence et en excusant l'absence du Président. Il donne ensuite la parole à M. BASNIER pour démarrer la réunion.

1er point à l'ordre du jour : "Points sur les dossiers en cours"

- **Dossier Mazieras :**

M. Basnier présente l'état d'avancement du projet de restauration de la continuité écologique au Moulin de Maziéras. Il informe que toutes les demandes de subvention ont été déposées et qu'une délibération sera soumise au prochain comité syndical pour valider le plan de financement. Il précise que deux demandes de financement auprès de fonds privés (Maif Pour le Vivant et Openrivers) ont été rejetées en raison de linéaires insuffisants pour être éligibles. Sur le plan technique, le dossier a été mis à jour par le bureau d'études SOCAMA, et les dossiers loi sur l'eau et DIG sont en cours d'instruction par les services de l'État.

- **Film GEMAPI Haute Vienne :**

M. Basnier évoque un projet porté par le SABV pour la réalisation d'un film promotionnel sur la compétence GEMAPI et les structures la portant en Haute-Vienne. M. Gayot présente les phases de concertation pour la réalisation du film (rédaction d'un script, recherche de financement, répartition des coûts, consultation d'entreprises, etc.). Ce dossier fera l'objet de points d'étape au fur et à mesure de l'avancée du projet.

2e point à l'ordre du jour : "Présentation de la construction des fiches actions PPG en vue de les finaliser"

Le second point à l'ordre du jour est la présentation des fiches actions en cours de construction. L'objectif est de débattre sur les aspects techniques et financiers. Il est rappelé que ces fiches actions sont des propositions faites par les techniciens et peuvent être amendées par les élus afin d'aboutir aux versions finales.

Le premier point d'échange se porte sur la dénomination du nom du programme pluriannuel de gestion. Deux possibilités pouvaient être envisagées : PPG Dronne amont ou PPG Dronne Côte. Il est proposé de retenir le nom de PPG Dronne amont pour se conformer au nom donné à l'ensemble de la masse d'eau dans le cadre du SDAGE.

Suite à cela, il est rappelé ce qui a été validé durant le COPIL du 4 avril 2024, notamment les orientations stratégiques et les objectifs opérationnels qui ont servi de base de travail pour la rédaction des fiches actions.

Une pré construction avec différents partenaires été réalisée : sollicitation des financeurs pour construire les plans de financements, réflexion avec des partenaires techniques pour les volets techniques, ...

Il est proposé de présenter l'ensemble des fiches actions par orientation afin de lever tout point de blocage au fur et à mesure.

Chaque fiche action est déclinée en sous-parties :

- Titre de l'action
- Compatibilité avec le SDAGE/SAGE/Charte PNRPL et DOCOB
- Objectifs/enjeux
- Description de l'action
- Territoire concerné
- Plan de financement et échéancier
- Indicateurs de suivi

Voici un résumé des discussions sur les fiches actions :

- ✓ **Action A4 : "Restaurer ou gérer les zones humides dégradées ou en voie de détérioration" :**

La question du reste à charge est soulevée. Il est important de déterminer si la collectivité ou les propriétaires privés seront appelés à financer le reste à charge. M. Gayot évoque la possibilité de réaliser des chantiers participatifs pour ce type de travaux. M. Basnier rappelle que la minimisation des coûts est une priorité, mais qu'il est crucial d'évaluer toutes les options et de définir une position globale sur les actions.

- ✓ **Action A9 : "Mettre en œuvre des actions de mise en défens des berges, d'aménagement de points d'abreuvement et de passages pour la traversée du bétail et/ou des engins"**

Comme pour l'action précédente, la question du reste à charge et des budgets allouables par an est soulevée pour construire un plan de financement global cohérent. M. Deyzac explique que l'absence de reste à charge pour les propriétaires peut faciliter certaines actions et que les propriétaires peuvent s'engager directement dans les travaux. M. Gayot insiste sur l'importance de sensibiliser les exploitants, car les aménagements améliorent notamment les conditions sanitaires pour le bétail.

- ✓ **Action A10 : "Accompagner les propriétaires d'étangs pour minimiser les impacts"**

La question du reste à charge est soulevée. Il est proposé de le dissocier en fonction des types de travaux : effacement ou aménagement. Il est précisé que cette action fait partie de celle pouvant avoir le plus d'impact pour l'amélioration des milieux aquatiques. M. Basnier explique qu'après consultation du comptable public, il semble que ces travaux relèvent de l'investissement, avec un taux d'aide public ne pouvant excéder 80 %. Il sera nécessaire de clarifier cette question avec le comptable public. M. Basnier rappelle qu'évidemment si nous pouvons dé plafonner, cela sera fait à chaque fois que cela est possible mais qu'en absence d'autres avis, il est nécessaire d'évaluer la situation avec un taux d'aide de 80%. La distinction aménagement/effacement peut être évaluée sur le fait que lors d'un effacement, il y a une perte d'usage alors que pour un aménagement, le propriétaire améliore son bien et se met en conformité vis-à-vis de la loi.

- ✓ **Action A12 : "Gérer et restaurer raisonnablement la ripisylve et les embâcles"**

La question du reste à charge et la pertinence de travailler sur la ripisylve et les embâcles sont discutées. M. Lalisou souligne le besoin d'accompagnement technique pour orienter les travaux, plutôt que réellement faire les travaux à la place des riverains. M. Basnier explique que le Parc est déjà sollicité par des collectivités et des propriétaires concernant les embâcles et qu'il sera important d'avoir une réponse claire et homogène pour éviter la frustration. M. Gayot rappelle que les propriétaires ont des obligations d'entretien et qu'il est important de les sensibiliser sur leurs droits et devoirs. M. Basnier évoque une autre fiche action (A23 : Élaboration d'un Guide des Bonnes Pratiques en Bord de Cours d'eau pour les Riverains) destinée à créer des documents de sensibilisation à cet effet. Pour les actions de communication, M. Gayot propose de faire appel à des services civiques.

- ✓ **Actions A14 : "Aménagement d'ouvrages de franchissement pérenne"**

Un certain nombre de passages à gué sont fortement empruntés et entraînent des dépôts de vase détériorant la rivière. Ce sont généralement des chemins communaux servant à la fois pour les randonnées mais également pour du passage d'engin forestier ou agricole.

- ✓ **A15 et A16 : "Restauration des continuités écologiques"**

Il est rappelé que les travaux de restauration de la continuité écologique sont coûteux et qu'il y a des obligations réglementaires pour certains ouvrages. Les services de l'État doivent jouer leur rôle dans l'application de la réglementation. Un travail au cas par cas et une forte animation seront nécessaires pour faire émerger des projets.

Les techniciens du Parc sont invités à prioriser les actions les plus bénéfiques pour améliorer la qualité des rivières et à proposer des avis sur la construction des plans de financement. Il est également demandé aux collectivités d'évaluer leur capacité financière, notamment via la levée de la taxe GEMAPI, pour avoir une vision globale des montants disponibles. M Lalisou et M.Gayot évoquent que la réévaluation de la taxe GEMAPI ne pourra pas se faire de suite (minimum 2025) mais au minimum il pourra être évalué les capacités financières actuelles des structures.

En conclusion, les élus expriment le besoin de se réunir de nouveau avec plus de membres pour un dialogue plus complet. Il est proposé de convoquer une nouvelle réunion de la commission fin juillet et de proposer un sondage aux élus pour déterminer une date.

En l'absence d'autres questions, M. Gayot remercie l'ensemble des participants et clôt la séance.

Fin de séance à 21h00.

Nous vous remercions pour l'attention portée à ce compte-rendu.



Commission GEMAPI

à Dournazac 24 Juin 2024

Ordre du Jour

- 1. Avancement du PPG: Construction du programme d'action**
- 2. Point d'avancement sur les dossiers en cours**



Le Programme Pluriannuel de Gestion



Le Programme Pluriannuel de Gestion

Etat des lieux Diagnostic de territoire

- Présentation du territoire
- Mettre à jour les informations concernant le bassin versant
- Identifier les points forts, les dysfonctionnements et à en rechercher les causes.

Stratégie du PPG

- Hiérarchisation des enjeux
- Objectifs stratégiques
- Définir la finalité du programme

Plan d'actions et programmation

- Sectorisation des interventions
- Traduction des objectifs stratégiques en actions
- Budgétisation et planification des actions



Périgord
Peire

Enjeux territoriaux	Orientation Stratégique		Objectifs opérationnels
Zones humides et biodiversité	OS 1	Zones humides et biodiversité: Préserver et restaurer les zones humides du territoire et leur patrimoine naturel associé	Améliorer la gestion et la préservation des zones humides
			Mener des actions foncières définies dans les documents supra du Parc (Charte et Stratégie biodiversité)
			Protéger et sauvegarder les espèces et territoires patrimoniaux
Qualité écologique des cours d'eau	OS2	Agriculture Accompagner la profession agricole sur des démarches durables préservant les ressources	Valoriser et accompagner les pratiques agricoles du territoire conciliant les usages et la préservation des milieux aquatiques
	OS3	Etangs: Construire une politique concertée du devenir et de gestion des étangs afin de minimiser les impacts	Définir les usages et les impacts des étangs
	OS4	Réseau hydrographique: Améliorer l'hydromorphologie et les habitats associés	Accompagner les propriétaires (diagnostic et travaux)
			Améliorer les fonctionnalités de la ripisylve
			Créer et préserver les habitats aquatiques
	OS5	Continuité écologique: Maintenir et restaurer les continuités écologiques des cours d'eau	Améliorer l'hydromorphologie des cours d'eau
Conseiller les propriétaires dans leur gestion des cours d'eau			
Définir les usages et les impacts des ouvrages			
Sécurité des biens et des personnes	OS6	Risque inondation: Améliorer la résilience du territoire face au risque inondation	Renforcer la résilience du territoire face aux crues
	OS7	Ressource en eau: Collaborer avec les acteurs concernés pour assurer l'accessibilité et la qualité de la ressource en eau	Établir des partenariats multi-acteurs pour la préservation de la ressource en eau
Sensibiliser sur la ressource en eau et ses usages			
Connaissances du territoire	OS8	Améliorer les connaissances du territoire	Développer une stratégie de suivi des cours d'eau
			Poursuivre et développer les connaissances des milieux aquatiques du territoire
Perception partagée du territoire	OS9	Apporter à l'ensemble des acteurs une meilleure compréhension des milieux aquatiques du territoire	Développer des outils de communications sur les actions du Parc
			Sensibiliser et communiquer auprès de tous

PROJET DE PPG: PRÉSENTATION DES FICHES ACTION

1 Fiche par action :

- Titre de l'action
- Comptabilité avec le SDAGE/SAGE/Charte PNRPL et DOCOB
- Objectifs/enjeux
- Description de l'action
- Territoire concerné
- Plan de financement et échéancier
- Indicateurs de suivi

Objectif: Discussion sur les fiches actions (technique, financier, ...)

Programme Pluriannuel de Gestion Dronne Amont	
N° Fiche action PPG :	A10
Orientation Stratégique n°3	
Accompagner les propriétaires d'étangs pour minimiser les impacts	
Maître d'ouvrage :	PNRPL (GEMAPI et CATHZ-H)
Partenaires associés :	DDT24/87, Chambre d'agriculture, EPCI, ...
Montant estimé de l'action :	
Lien SDAGE :	G-O1 /G-O2/G-O3/G-O4/G-O5
Lien SAGE :	
Lien Charte PNRPL :	
Lien DOCOB Natura2000 :	
OBJECTIFS - ENJEUX	
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité et la quantité de la ressource en eau, notamment dès la tête de bassin versant • Limiter la hausse de la température de l'eau (et l'eutrophisation) ; • Favoriser les migrations piscicoles ; • Réduction des impacts environnementaux des étangs. • Restaurer le transport sédimentaire et ainsi limiter le colmatage des cours d'eau • Sensibilisation des propriétaires à l'importance de la conservation des écosystèmes aquatiques. 	
NATURE DE L'ACTION	
Animation / Sensibilisation / Travaux	
DESCRIPTION DE L'ACTION	
<p>Contexte :</p> <p>Les étangs se distinguent des ouvrages hydrauliques classiques, comme les seuils, bien que leur impact sur les écosystèmes aquatiques soit similaire. Qu'il s'agisse d'étangs ou d'autres types d'ouvrages hydrauliques construits le long du cours d'eau principal, tous perturbent le fonctionnement naturel de celui-ci. Les étangs, tout comme les autres ouvrages hydrauliques, peuvent représenter un risque lorsqu'ils présentent des signes de dégradation ou de mauvais entretien de leurs digues. En cas de rupture de ces digues, d'importantes quantités de sédiments fins peuvent être brusquement déversées dans le cours d'eau.</p> <p>Une étude menée par le PNR Périgord-Limousin, en utilisant des photographies satellites croisées avec une carte de base de la BD-Carthage, a révélé la présence d'au moins 1098 étangs sur le territoire. Ces plans d'eau servent principalement à l'irrigation, à l'abreuvement du bétail, à la baignade, à la pisciculture ou encore à la pêche de loisirs. Cependant, de nombreux plans d'eau demeurent inutilisés. Leur présence entraîne divers effets néfastes, tels que la disparition de certains milieux humides, le réchauffement des eaux, la diminution des débits d'étiage par l'évaporation, ainsi que des modifications dans les populations de poissons en favorisant la prolifération d'espèces adaptées aux eaux calmes au détriment des salmonides. De plus, ils peuvent être des sources de pollution, stockant des métaux lourds tels que l'arsenic dans leurs sédiments, potentiellement libérés lors des vidanges, ce qui contribue à la détérioration des écosystèmes aquatiques en aval.</p> <p>Cette initiative représente l'une des principales actions du Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) répondant aux pressions "Morphologie", "Obstacle" et "Hydrologie" de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE). Les travaux seront réalisés par le PNR Périgord-Limousin, soit par le biais de la GEMAPI, soit de la CATHZ-H, en collaboration avec les propriétaires.</p>	

Animation du programme

2 actions

Réf. Fiches Action	Action	Descriptif	Coût prévisionnel	Financement public potentiel	Maitrise d'ouvrage
A 1	Animation du PPG Dronne Amont	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réalisation et suivi des actions ➤ Suivi Administratif, technique et financier 	325 000 € TTC (65 000€/an)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ AEAG: 50% ➤ CD24: 3421€/an 	PNRPL
A 2	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du prochain PPG	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Elaboration du prochain PPG 	50 000€ TTC	<ul style="list-style-type: none"> ➤ AEAG: 50% ➤ CD24: 20% 	PNRPL



Enjeu Territorial : Zones humides et biodiversité

Préserver et restaurer les zones humides
du territoire et leur patrimoine naturel
associé

5 actions

Réf. Fiches Action	Action	Descriptif	Coût prévisionnel	Financement public potentiel	Reste à charge	Maitrise d'ouvrage
A 3	Animation et conseils techniques pour la préservation des zones humides	➤ Conseils sur le terrain aux propriétaires et gestionnaires de zones humides	Temps d'animation			CATHZH-E
		➤ Animation territoriale				
A 5	Veille et animation foncière de parcelles riveraines des cours d'eau et sur les zones humides	➤ Construction de zonages à enjeux + veille foncière	Temps d'animation			PNRPL
		➤ Accompagnement des collectivités pour l'acquisition foncière				



Réf. Fiches Action	Action	Descriptif	Coût prévisionnel	Financement public potentiel	Reste à charge	Maitrise d'ouvrage
A 6	Favoriser la cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités économiques	➤ Réalisation d'expertise dans le cadre du PNA loutre	Temps d'animation			PNRPL en lien avec les structures animatrices du PNA Loutre
		➤ Accompagnement de propriétaires pour la mise en défens de plan d'eau				
A 7	Suivi et Gestion Espèces Exotiques Envahissantes	➤ Suivi et cartographie des espèces exotiques envahissantes	Temps d'animation			PNRPL en lien avec les FREDON
		➤ Suivi et gestion en cas de retour de la Grenouille Taureau				

Enjeu Territorial : Qualité écologique des cours d'eau

Agriculture :
**Aider la profession agricole sur des démarches durables
préservant les ressources**

2 actions

Réf. Fiches Action	Action	Descriptif	Coût prévisionnel	Financement public potentiel	Reste à charge	Maitrise d'ouvrage	
A 8	Animation de dispositifs agro-environnementaux favorables aux milieux aquatiques et à la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagner des agriculteurs pour la mise en place de MAEC ➤ Répondre aux candidatures en cas de nouveau programme type PSE 	Temps d'animation				PNRPL
A 9	Mettre en œuvre des actions de mise en défens des berges, d'aménagement de points d'abreuvements et de passages pour la traversée du bétail et/ou des engins	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Abreuvement du bétail ➤ Le franchissement de cours d'eau ➤ Mise en défens de berge 	En fonction de la volonté de priorisation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ AEAG: 80% ➤ CD24: 10% ➤ CD87: 15% ➤ Région NA: 20% 	Propriétaire ou collectivité ?	PNRPL	

Nécessité de réflexion sur la priorisation d'action

Questionnement sur le reste à charge:

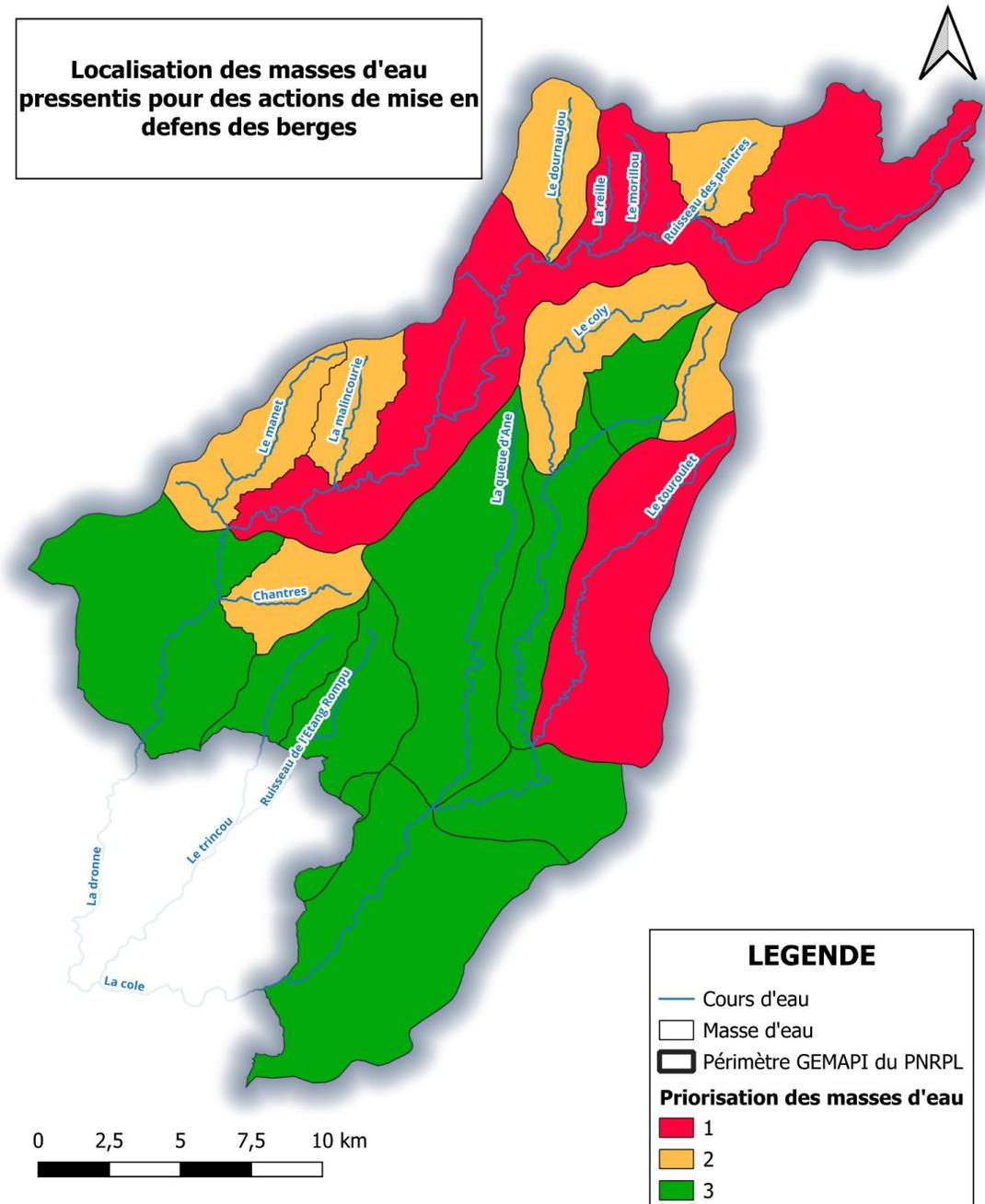
Le reste à charge porté par le propriétaire ou la collectivité ?

Coût alloué chaque année à l'action ?

Priorisation:

Croisement des tronçons de cours d'eau présentant des **berges fortement piétinées** par le bétail avec un accès au cours d'eau, combinés à une **ripisylve de mauvais état** / le **taux de colmatage** des cours d'eau élevé.

Localisation des masses d'eau pressentis pour des actions de mise en defens des berges



Enjeu Territorial : Qualité écologique des cours d'eau

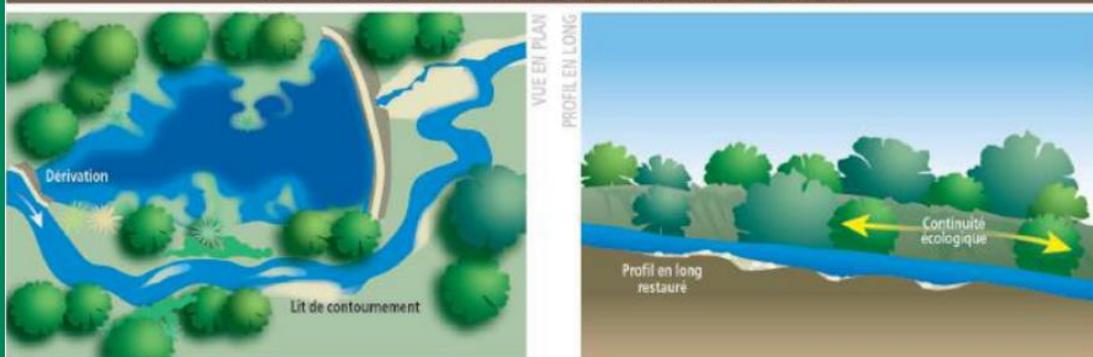
Etangs :

Construire une politique concertée du devenir et de gestion des étangs afin de minimiser les impacts

1 action

Réf. Fiches Action	Action	Descriptif	Coût prévisionnel	Financement public potentiel	Reste à charge	Maitrise d'ouvrage
A 10	Accompagner les propriétaires d'étangs pour minimiser les impacts	➤ Cartographier les étangs et les caractériser	Temps d'animation			PNRPL
		➤ Effacement de plans d'eau	En fonction de la volonté de priorisation	AEAG: 60% à 80% CD24: 10% CD87: 15% Région NA: 30%? Natura2000: 80 à 100%	Propriétaire ou collectivité?	PNRPL
		➤ Aménagement de plans d'eau	En fonction de la volonté de priorisation	AEAG: 30% Région NA: 10%? Natura2000: 80 à 100%	Propriétaire ou collectivité?	PNRPL

SITUATION PROJETÉE : MISE EN DÉRIVATION DE L'ÉTANG



Aménagement de plans d'eau

Effacement de plans d'eau

SITUATION PROJETÉE : SUPPRESSION DE L'ÉTANG

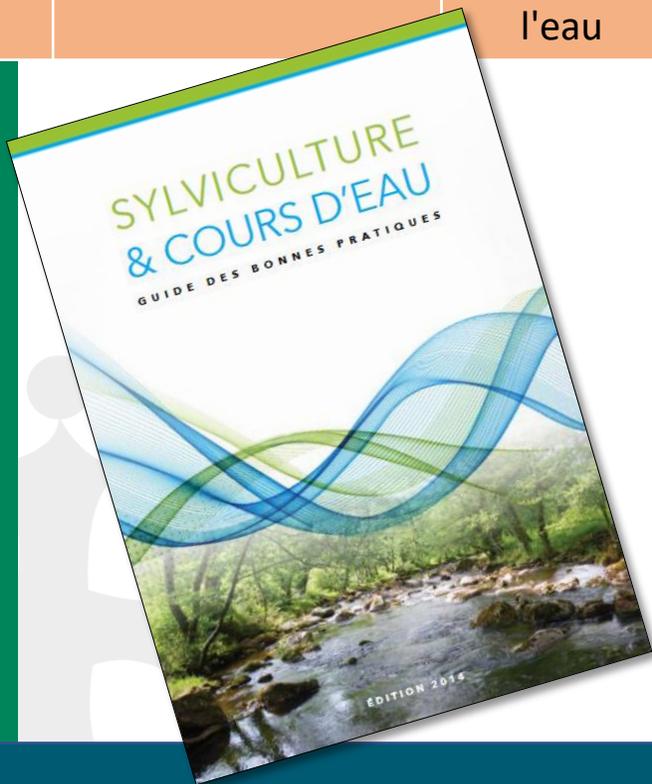


Enjeu Territorial : Qualité écologique des cours d'eau

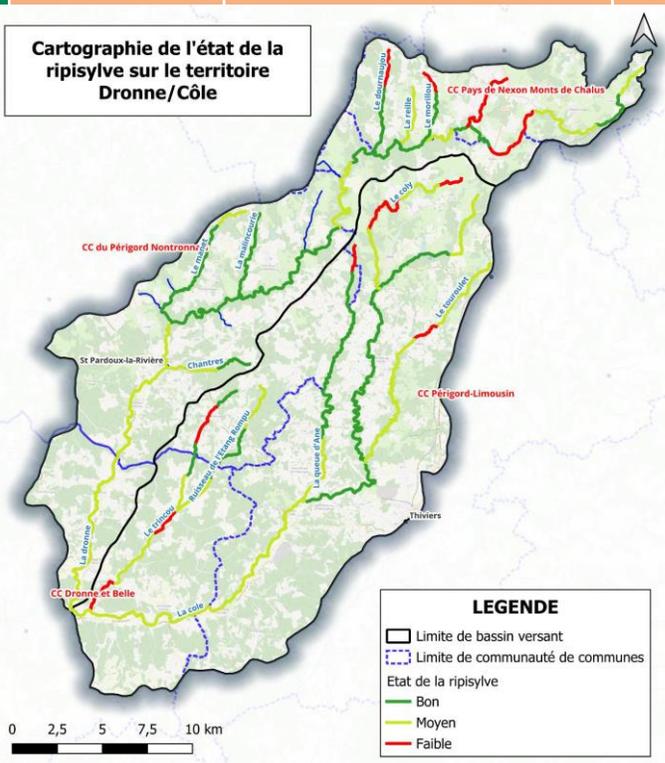
Réseau hydrographique :
Améliorer l'hydromorphologie et les habitats associés

4 actions

Réf. Fiches Action	Action	Descriptif	Coût prévisionnel	Financement public potentiel	Reste à charge	Maitrise d'ouvrage
A 11	Promouvoir et accompagner des pratiques sylvicoles respectueuses de la ressource en eau et des milieux aquatiques	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place du mode opératoire de déclaration des chantiers forestiers (ModOp) auprès des communes Accompagnement des exploitants forestiers dans la réalisation d'interventions respectueuses de la qualité de l'eau 		Temps d'animation		PNRPL (GEMAPI + Pôle Forêt)



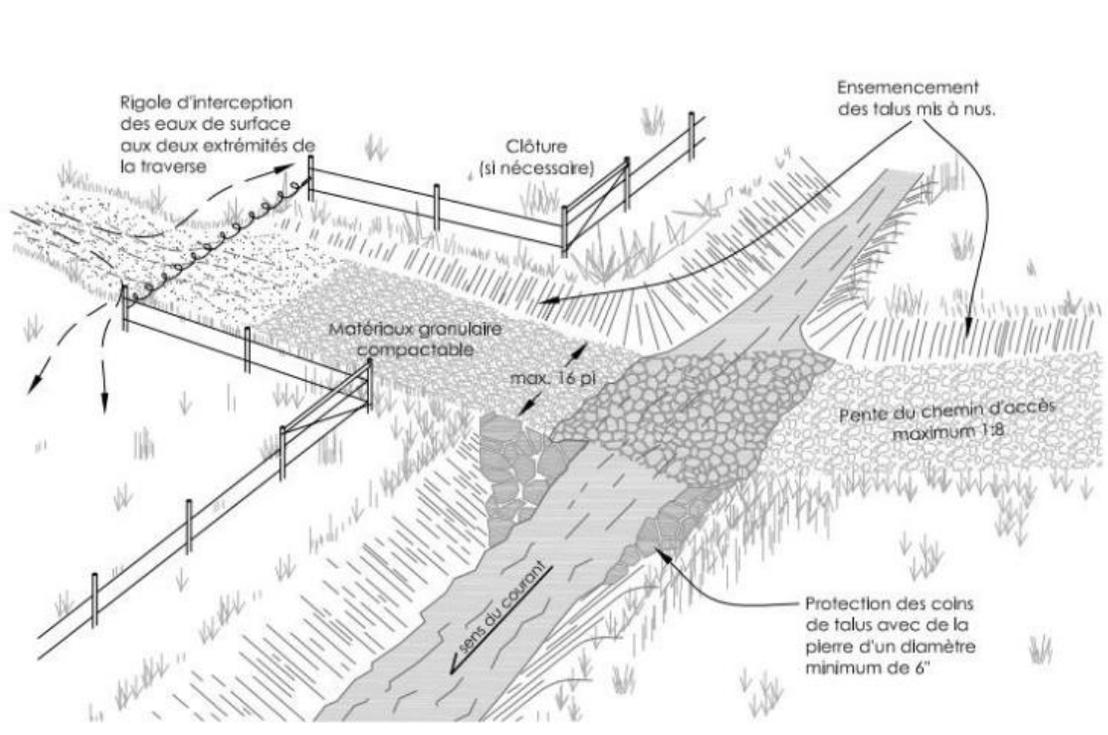
Réf. Fiches Action	Action	Descriptif	Coût prévisionnel	Financement public potentiel	Reste à charge	Maitrise d'ouvrage
A 12	Gérer et restaurer raisonnablement la ripisylve et les embâcles	➤ Restauration de tronçon de ripisylve		AEAG: 50% Région: 20% ? CD24: 10%		PNRPL
		➤ Régénération/Plantation de ripisylve		AEAG: 50% Région: 20% ? CD24: 10%		PNRPL
		➤ Gestion des embâcles selon un arbre décisionnel				PNRPL



Plantation de ripisylve



Réf. Fiches Action	Action	Descriptif	Coût prévisionnel	Financement public potentiel	Reste à charge	Maitrise d'ouvrage
A 14	Aménagement d'ouvrages de franchissement pérenne	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Stabilisation de passage à gué ➤ Remplacement par passerelle ou pont cadre 	En fonction de la volonté de priorisation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ AEAG: 80% ➤ CD24: 10% ➤ CD87: 15% ➤ Région NA: 20% ➤ NATURA 2000: 80 à 100% 	GEMAPI	PNRPL



Enjeu Territorial : Qualité écologique des cours d'eau

**Continuité écologique :
Maintenir et restaurer les continuités
écologiques des cours d'eau**

1 action

Réf. Fiches Action	Action	Descriptif	Coût prévisionnel	Financement public potentiel	Reste à charge	Maitrise d'ouvrage
A 15	Restauration de la petite continuité écologique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cartographier obstacles à l'écoulement ➤ Effacement de petits ouvrages sans droit d'eau, sous le seuil de déclaration ou illégaux (externalisé, en régie, ...) 	En fonction de la volonté de priorisation	AEAG: 0% à 80% CD24: 10% (si ouvrage public) CD87: 15% Région NA: 30% Natura 2000: 80 à 100%	Propriétaire ou collectivité?	PNRPL



Réf. Fiches Action	Action	Descriptif	Coût prévisionnel	Financement public potentiel	Reste à charge	Maitrise d'ouvrage
A 16	Accompagner les propriétaires de seuil pour minimiser les impacts	➤ Cartographier les seuils faisant obstacles à l'écoulement et les caractériser	Temps d'animation			PNRPL
		➤ Effacement de seuils	En fonction de la volonté de priorisation	AEAG: 0% à 80% CD24: 10% (si ouvrage public) CD87: 15% Région NA: 30% Natura 2000: 80 à 100%	Propriétaire ou collectivité?	PNRPL
		➤ Aménagement de seuils	En fonction de la volonté de priorisation	AEAG: 30% à 50% CD87: 15% Natura 2000: 80 à 100%	Propriétaire ou collectivité?	PNRPL



Nécessité de réflexion sur la priorisation d'action

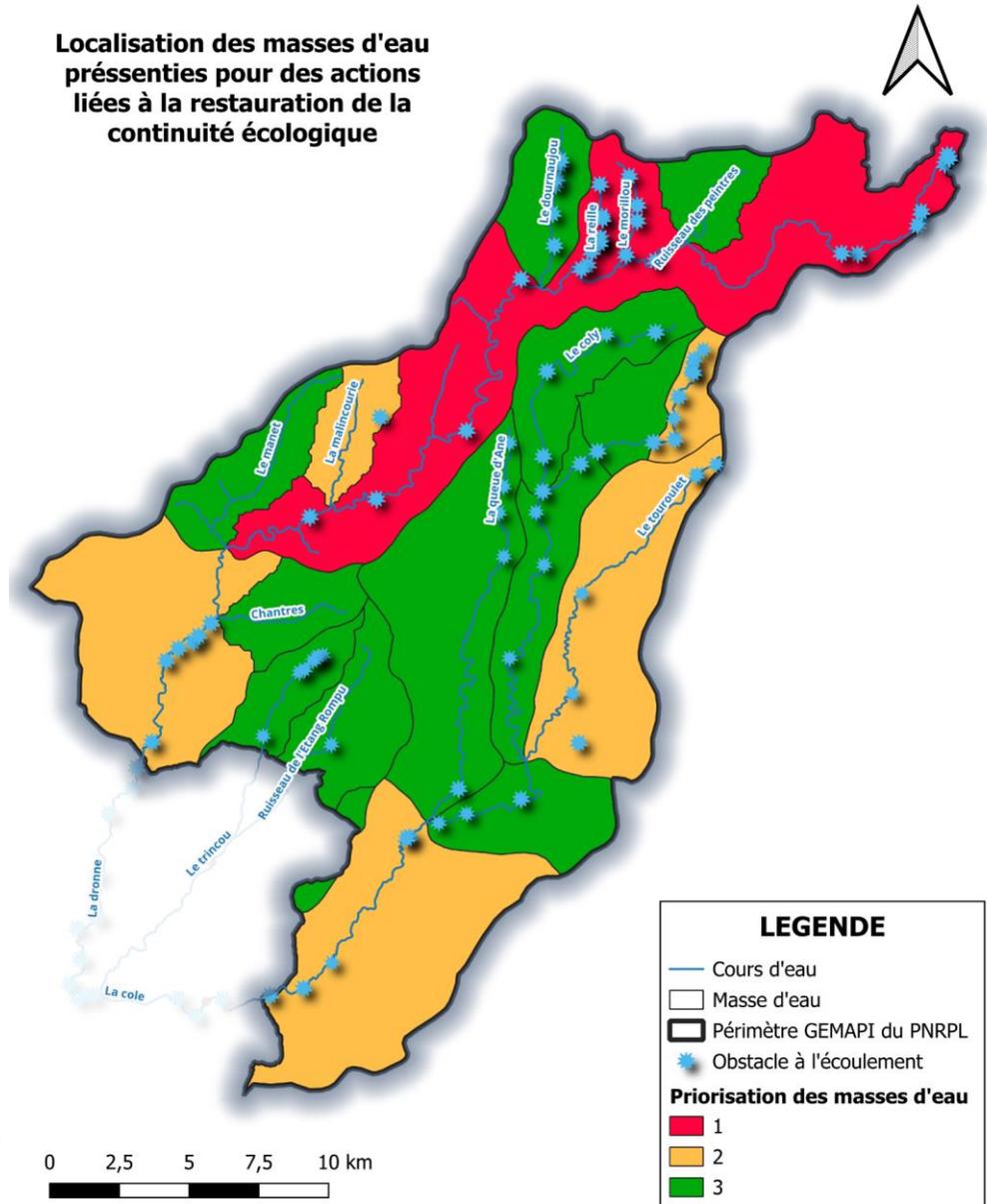
Questionnement sur le reste à charge :

1. Questionnement sur les études de conception
 - Reste à charge pris par la GEMAPI?
2. Questionnement sur le reste à charge pour les travaux d'aménagement
 - Reste à charge pris par la GEMAPI ou le propriétaire ?
3. Questionnement sur le reste à charge pour les travaux d'effacement
 - Reste à charge pris par la GEMAPI ou le propriétaire ?

Priorisation :

Croisement : pressions SDAGE
«Altération de la continuité
écologique » + secteurs à enjeux
bivalves (Moules perlières et
Mulettes des rivières)

Localisation des masses d'eau
présentes pour des actions
liées à la restauration de la
continuité écologique

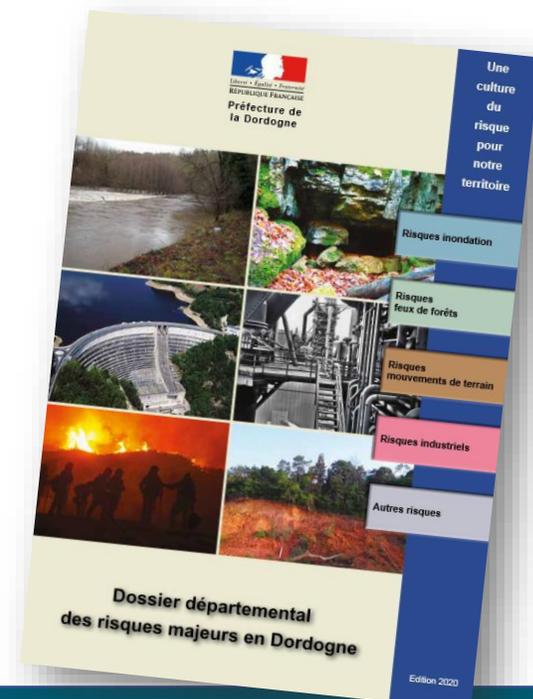
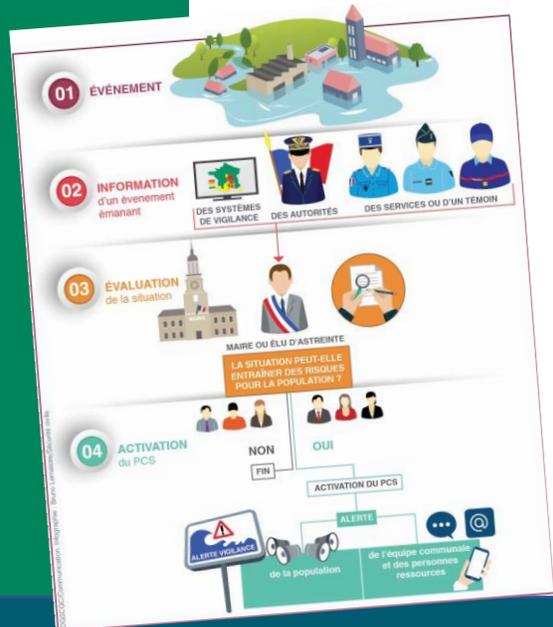


Enjeu Territorial : Sécurité des biens et des personnes

**Risque inondation :
Améliorer la résilience du territoire
face au risque inondation**

2 actions

Réf. Fiches Action	Action	Descriptif	Coût prévisionnel	Financement public potentiel	Reste à charge	Maitrise d'ouvrage
A 17	Pérenniser la connaissance des plus hautes eaux connues	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Documenter les crues ➤ Rédaction de retours d'expérience 		Temps d'animation		PNRPL
A 18	Accompagnement des collectivités pour la réalisation des Plans Communaux de Sauvegardes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réalisation de réunion d'information avec les communes (lien avec DDT, DREAL, risque foret, ...) 		Temps d'animation		PNRPL



Enjeu Territorial : Sécurité des biens et des personnes

Ressource en eau :
**Collaborer avec les acteurs concernés pour assurer
l'accessibilité et la qualité de la ressource en eau**

1 action



Pa
F

Réf. Fiches Action	Action	Descriptif	Coût prévisionnel	Financement public potentiel	Reste à charge	Maitrise d'ouvrage
A 19	Accompagner des actions en faveur d'une gestion durable de la ressource en eau	<ul style="list-style-type: none">➤ Promouvoir les économies d'eau auprès de tous➤ Participer aux différents projets en lien avec la gestion durable de la ressource (schémas directeur, comité sécheresse, ...)➤ Accompagner les collectivités du territoire dans la déclinaison de leurs compétences urbanisme et petit cycle de l'eau		Temps d'animation		PNRPL



Enjeu Territorial : Connaissances du territoire

Améliorer les connaissances du territoire

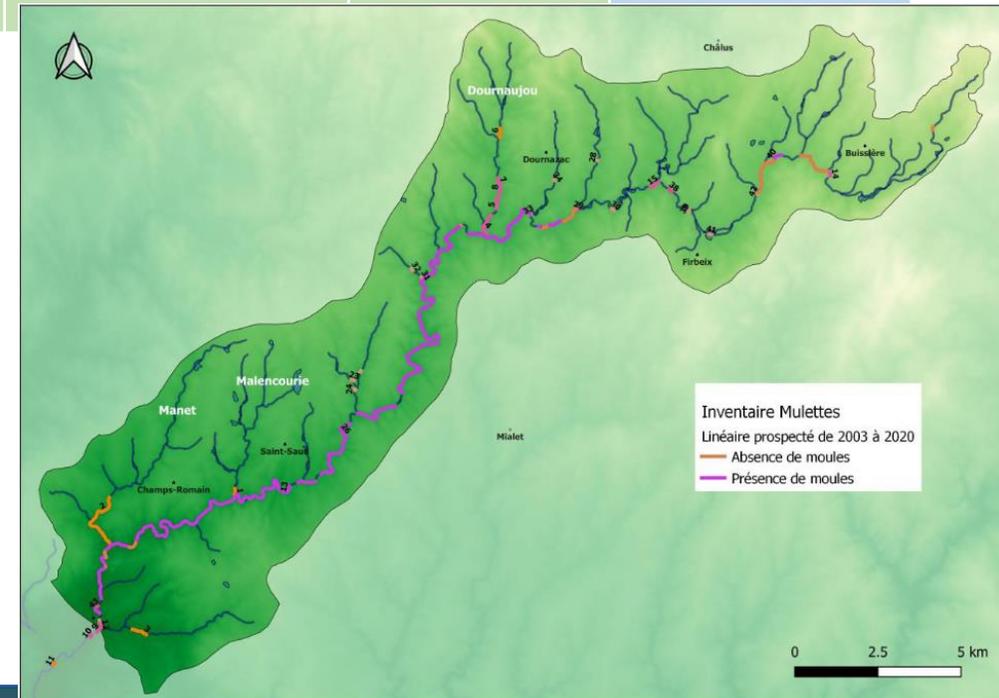
2 actions





Réf. Fiches Action	Action	Descriptif	Coût prévisionnel	Financement public potentiel	Reste à charge	Maitrise d'ouvrage
A 20	Réalisation de suivis scientifiques	➤ Création d'une stratégie global pour les suivi sur le territoire (homogénéisation des suivis avec d'autres structures, instrumentalisation de bassin versant, ...)	Temps d'animation + potentiel acquisition de matériel en fonction des besoins			PNRPL
		➤ Suivi des stations existantes (suivi thermie, piscicoles, ...)	Temps d'animation			PNRPL
		➤ Réaliser des diagnostics des masses d'eau	Temps d'animation (Chargé de mission, stagiaires, ...)			PNRPL
		➤ Réaliser des inventaires naturalistes sur des espèces ou espaces à enjeu du territoire		AEAG: 50% CD87: 25% Natura2000: 80 à 100%		PNRPL

Réf. Fiches Action	Action	Descriptif	Coût prévisionnel	Financement public potentiel	Reste à charge	Maitrise d'ouvrage
A 21	Suivi des Moules perlières sur la Dronne amont	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inventaire sur le réseau de stations de suivi à long terme ➤ Recherche de Moules perlières sur des secteurs de reconquête potentielle ➤ Suivi de la mortalité des Moules perlières 	30 000€	<ul style="list-style-type: none"> ➤ DREAL NA: 20% ➤ Région NA: 20% ➤ AEAG: 40% 	➤ 20%	PNRPL



Enjeu Territorial : Perception partagé du territoire

Apporter à l'ensemble des acteurs
une meilleure compréhension des
milieux aquatiques du territoire

4 actions



Pèrigois
Peiregòis

Réf. Fiches Action	Action	Descriptif	Coût prévisionnel	Financement public potentiel	Reste à charge	Maitrise d'ouvrage
A 22	Animer des programmes pédagogiques auprès des scolaires	➤ Création d'outil pédagogique	10 000€	➤ AEAG: 50% ➤ CD24: 20% ➤ Région NA: 20% ?	GEMAPI: 20%	PNRPL
		➤ Animation scolaire (en interne ou par prestataire)	Temps d'animation			PNRPL via la cellule EDD
A 23	Élaboration d'un Guide des Bonnes Pratiques en Bord de Cours d'eau pour les Riverains	➤ Création d'un document vulgarisant la gestion des cours d'eau (réglementaire, bonnes pratiques, ...)	7 000 €	➤ AEAG: 50% ➤ CD24: 20% ➤ Région NA: 20% ?	GEMAPI: 20%	PNRPL
A 24	Sensibiliser l'ensemble des publics et inciter à l'action	➤ Création d'outils de communication diversifiés (panneau en bord de cours d'eau, ...)	10 000€	➤ AEAG: 50% ➤ CD24: 20% ➤ Région NA: 20% ?	GEMAPI: 20%	PNRPL
		➤ Organisation d'événements techniques	Temps d'animation			PNRPL

Réf. Fiches Action	Action	Descriptif	Coût prévisionnel	Financement public potentiel	Reste à charge	Maitrise d'ouvrage
A 25	Labélisation «Rivière Sauvage»	➤ Renouvellement du label	9 000€ (cout de Norme AFNOR + Stagiaire)	➤ AEAG: 50% ➤ CD24: ?		PNRPL
		➤ Adhésion annuel à rivière sauvage	2 200€	-	GEMAPI: 100%	PNRPL
A 26	Appui technique aux collectivités dans la prise en compte des milieux aquatiques dans les projets	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intervention en tant que personne publique associée (PPA) ➤ Intervention au cas par cas pour des conseils et accompagnements 	Temps d'animation			PNRPL

Point d'avancement sur les dossiers en cours



Dossier Mazieras

- **Dossier PRO (Technique et financier) mise à jour par SOCAMA**
- **Dossier DIG et loi sur l'eau en cours d'instruction DDT24**

Nature des dépenses	Montant HT	Montant TTC	Nature des recettes	Montant TTC
Maîtrise d'œuvre travaux	18 140,00 €	21 768,00 €	Agence de l'Eau Adour Garonne (60 % sur TTC éligible)	140 400,00 €
Travaux (avec 10% d'imprévu)	176 860,00 €	212 232,00 €	Europe (19.29 % sur TTC éligible)	45 138,90 €
			Communauté de communes Périgord-Limousin (20.71% sur TTC éligible)	48 461,10 €
TOTAL	195 000,00 €	234 000,00 €	TOTAL	234 000,00 €

Les travaux sur l'étang du moulin de Maziéras sont projetés sur deux années de la façon suivante :

Travaux réalisés en 2024 :

- Nettoyage de la végétation ;
- Pêche de sauvegarde ;
- Mise en assec de l'étang par pompage ;
- Ouverture de la digue permettant le ressuyage des vases durant plusieurs mois, accompagné par la mise en place de filtres à MES ;
- Réalisation d'un nouvel ouvrage de franchissement de la digue, permettant de maintenir la circulation sur la digue lors de la période d'arrêt de chantier.

Travaux réalisés en 2025 :

- Réalisation des travaux de terrassement en déblai des abords de l'étang et de récréation du lit de la Malencourie ;
- Remise en forme de la digue avec confortements terreux amont/aval.



Film GEMAPI

- Objectif : Réalisation d'un film présentant les syndicats de rivière à l'échelle du département de la Haute-Vienne

Le PNR a été associé en tant que structure GEMAPI

Plusieurs réunions : Rédaction du script, Rencontre de plusieurs réalisateurs. Travail sur une clé de répartition en cours, ...





Merci de votre attention

Coordonnées:

- **Mail:** b.basnier@pnrpl.com
- **Téléphone:** 07.70.01.70.79